



BARÈME D'HONORAIRES

ALLIANCE ROCKS

Sas au capital de 8 000€ - RCS CRETEIL 910 300 953 ; Siège social : 3 Avenue du Général de Gaulle à THIAIS ; Tel : 01 86 22 35 35 - E-mail : thiais@lafort.com

Ventes – Barème à compter du 1er décembre 2025

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Jusqu'à 150 000 €	7 500 €	9 000 €
Au-delà de 150 000 €		6 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur.

Stationnements :

- Place de parking : 1 200 € TTC
- Box : 2 000 € TTC

Cas particuliers :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 100 € TTC, non facturé ou remboursé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence.

Honoraires de rédaction d'acte : 500 € à la charge de l'acquéreur.

Pré état daté : 150 € TTC à la charge du vendeur

État des risques et pollution (ERP) : 50 € à la charge du vendeur

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	ZONE TENDUE 10 € TTC / m ² de surface habitable	10 € TTC / m ² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Entremise et négociation	<ul style="list-style-type: none"> Un mois de loyer charges comprises diminué des honoraires précités si location sans gestion. Un mois de loyer hors charge diminué des honoraires précités si location avec gestion. Inventaire pour logement meublé : 100 € 	X

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	100 % TTC du loyer mensuel hors charges à la charge du bailleur.	100 % TTC du loyer mensuel hors charges à la charge du locataire.
Bail professionnel et commercial	150 % TTC du loyer mensuel hors charges à la charge du bailleur.	150 % TTC du loyer mensuel hors charges à la charge du locataire.
Bail stationnement (parking, garage...)	250 € TTC	250 € TTC

Locations – Prestations particulières :

	Charge bailleur	Charge locataire
Honoraires d'état des lieux	(Hors baux régis par la loi du 6 juillet 1989) : 200 € TTC à la charge du bailleur.	200 € TTC à la charge du locataire.
Honoraires de rédaction de bail	(Hors baux régis par la loi du 6 juillet 1989) : 300 € TTC à la charge du bailleur.	300 € TTC à la charge du locataire.

Frais de gestion et assurance loyers impayés :

Gestion : de 6,5% à 9% TTC des loyers et des charges selon le pack de gestion choisi (voir grille des packs de gestion).

Assurance Loyers Impayés : 2,3 % TTC des loyers charges comprises.

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante